

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique                              |
| <b>Herausgeber:</b> | Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique                                      |
| <b>Band:</b>        | 25 (2013)   |
| <b>Heft:</b>        | 96  |
| <br><b>Artikel:</b> | Préserver les traits ayant une valeur particulière ; Les contours fluides du moi        |
| <b>Autor:</b>       | Erler, Alexandre / Sorgner, Stefan Lorenz   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-553890">https://doi.org/10.5169/seals-553890</a> |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'amélioration constante est le maître-mot. Au niveau de l'individu, certaines interventions - médicamenteuses, génétiques, voire alliant l'humain et la machine - promettent des améliorations spectaculaires en termes de performance. Mais le « human enhancement » est sujet à controverse. Car à force d'améliorations ne risquons-nous pas de nous perdre ?

## Préserver les traits ayant une valeur particulière

Par Alexandre Erler

**L**es technologies d'amélioration humaine menacent-elles la personne que nous sommes vraiment, notre « moi » véritable ? Cela dépend du sens exact que l'on donne à cette idée du moi. Si, comme le font certains, on comprend celui-ci tel une essence que l'individu ne saurait modifier sans mettre fin à sa propre existence, la crainte de nous perdre nous-mêmes semble inappropriée par rapport à la grande majorité des technologies amélioratrices. Prenons l'exemple de la chirurgie esthétique : on ne suppose ordinairement pas qu'une telle opération détruise tout simplement le patient, le remplaçant par une copie esthétiquement améliorée ! Cela dit, il paraît plus plausible de comprendre cette notion d'un moi non pas à la manière d'une essence, mais plutôt comme désignant la personnalité, les caractéristiques physiques et les autres traits stables (sans pour autant être immuables) qu'une personne possède initialement, avant sa transformation, et qui ont un impact significatif sur son parcours de vie.

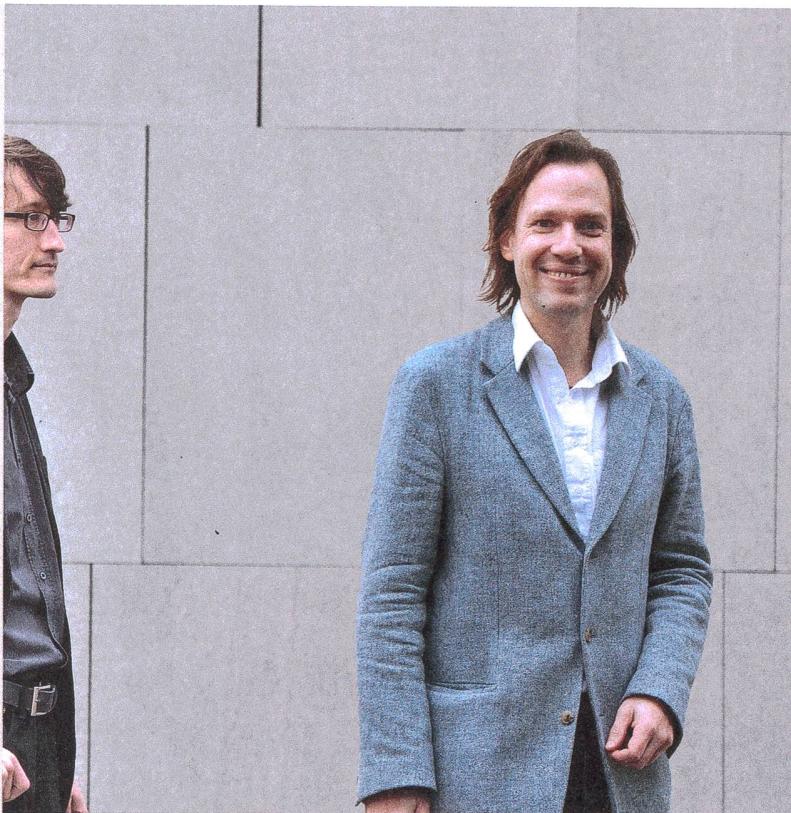
La modification délibérée de ce moi par la technologie n'apparaît pas nécessairement critiquable : si cela s'avérait envisageable, quel mal y aurait-il, notamment pour un mélomane, à développer, par la pharmacologie, une mémoire musicale aussi prodigieuse que celle de Mozart ? Tou-

tefois, d'autres utilisations possibles des technologies d'amélioration se révèlent plus problématiques. Imaginons un individu recourant à la chirurgie esthétique pour effacer son apparence ethnique originale en vertu de préjugés raciaux de sa société ; ou un homosexuel ingérant une pilule pour « guérir » son homosexualité. Nombre d'entre nous jugeront que ces personnes ne devraient pas transformer leur identité de pareilles façons. Au contraire, elles feraient mieux de s'accepter telles qu'elles sont et de rester « authentiques », défiant les pressions sociales.

Stefan Sorgner objecte qu'il paraît arbitraire de désigner les traits que la personne modifie par la technologie plutôt que, par exemple, son désir de se changer de la sorte, comme représentant son moi véritable. Cette objection me semble toutefois postuler une fausse dichotomie : pourquoi les caractéristiques en conflit ne pourraient-elles pas toutes faire partie du vrai moi de la personne ? Certes, cela implique que même si, sous un certain aspect, les individus mentionnés plus haut changent leur moi véritable, d'un autre côté, leur transformation exprime qui ils sont vraiment. Cela suffit-il néanmoins à réfuter l'idée selon laquelle ils ont de bonnes raisons de préserver leurs caractéristiques authentiques ou originales ? Il me paraît que non.

Pourquoi serait-il problématique de modifier certaines caractéristiques authentiques en ce sens, et d'autres non, par la technologie ? Je me bornerai ici à suggérer que celles que nous avons des raisons de préserver possèdent une valeur particulière. Il s'avère raisonnable de penser que l'identité ethnique (par exemple, africaine) d'une personne soit une donnée de ce type ; il semble moins plausible d'affirmer cela à propos d'une mémoire musicale déficiente. Ces questions méritent une attention accrue dans le débat contemporain sur l'éthique des technologies d'amélioration.

Alexandre Erler rédige une thèse en philosophie à l'Université d'Oxford.



## Les contours fluides du moi

Par Stefan Lorenz Sorgner

**D**La notion de « human enhancement » couvre différentes technologies visant à améliorer l'être humain. Si l'intervention se fait au niveau du patrimoine génétique d'un enfant, une telle décision appartient aux parents. Dans le cas de l'« enhancement » autonome, en revanche, c'est un adulte qui décide de modifier son propre corps. Du point de vue d'Alexandre Erler, de telles décisions sont susceptibles de mettre en danger le « moi véritable » d'un être humain. Pour ma part, j'estime que son jugement n'est pas plausible. Je partage son opinion selon laquelle le moi véritable n'est pas une « essence » - c'est ce que pensent, par exemple, les éthiciens catholiques. Ces derniers estiment que le moi véritable est immatériel et fait d'une substance distincte du monde réel. Dans cette logique, les technologies d'« enhancement » ne seraient pas de nature à modifier directement le moi. Pourtant, les éthiciens catholiques les critiquent et les rejettent.

Comme Alexandre Erler, je pars de l'idée que les caractéristiques du moi véritable sont susceptibles d'être changées par certaines technologies d'« enhancement ». Mais de mon point de vue, cela ne signifie aucunement que de telles interventions, décidées de manière autonome, représentent un danger pour ce moi véritable. Si

l'on présuppose qu'un individu - et donc son moi - sont soumis à un changement perpétuel, la notion de « moi véritable » devient problématique, pour ne pas dire contradictoire. Un moi qui n'est pas composé d'une « essence » n'a pas de propriétés immuables. Si l'on identifie le concept de vérité avec celui d'immuabilité, alors « le moi véritable » pourrait être traduit par « les qualités immuables d'une identité en mutation ».

Manifestement, Alexandre Erler entend quelque chose d'autre par « véritable ». Identifie-t-il le moi véritable avec les caractéristiques consolidées d'un être humain ? Même une telle position ne sauve pas son appréciation. Après tout, il arrive que tel ou tel agrégat de qualités domine suivant les différents moments. La technologie est susceptible de modifier ce qui l'emportait dans le passé au profit d'un autre agrégat de qualités, devenu entre-temps prépondérant. Je ne vois donc pas pourquoi un agrégat particulier de qualités serait le seul moi véritable. Cela ne signifie pas que la décision d'utiliser une technologie d'« enhancement » est forcément non problématique au niveau moral. Mais le fait de se référer à un moi véritable ne nous aide guère. Une autre question me semble plus intéressante : dans quelles conditions la décision d'un adulte est-elle moralement probléma-

tique lorsqu'elle affecte son propre corps ?

Tant qu'il n'existe aucune contrainte extérieure inadéquate, politique ou autre, et que l'égalité est respectée, je ne vois rien de moralement contestable dans de tels choix. Ce principe vaut d'ailleurs aussi bien pour des technologies d'« enhancement », comme la gaîté induite par des médicaments, que pour d'autres décisions telle la prostitution volontaire.

Lorenz Sorgner est chargé de cours d'éthique médicale à l'Université d'Erlangen-Nuremberg.